Fermetures estivales

DCNS Cherbourg

la cgt

Fermetures 2017 le 49-3 de la direction

5 décembre 2016

Préliminaires de ce que DCNS veut faire de votre temps de travail: les fermetures 2017 étaient en débat au comité d'établissement de décembre du lundi 5 décembre.

Toutes les organisations syndicales ont voté <u>CONTRE</u> la fermeture imposée de 15 jours cet été !! C'est à dire que celles et ceux qui représentent les salariés de DCNS Cherbourg ont refusé la fermeture des semaines 31 et 32. D'autant plus qu'il n'existe aucune justification économique, ni aucune charge ne nécessitant de l'imposer.

Réponse de la direction après le vote ? *Je vous entends mais je reste droit dans mes bottes: les semaines 31 et 32 seront fermées !* Autrement dit et de manière très claire: je n'ai strictement rien à faire de votre avis !!!

Celles et ceux, qui pensent qu' à DCNS c'est moins pire qu'ailleurs, vont désormais devoir prendre leur avenir en main sous peine de tout perdre.

Consciente du fait que les salariés pourraient vouloir changer les choses et ne pas se laisser marcher dessus, le directeur s'est empressé d'ajouter qu'éventuellement, au cas par cas, selon ce que vous soumettriez à sa seigneurie, il accorderait une faveur à celle-ci ou à celui-là, en lui délivrant une dérogation l'autorisant à venir travailler... La seconde semaine de fermeture.

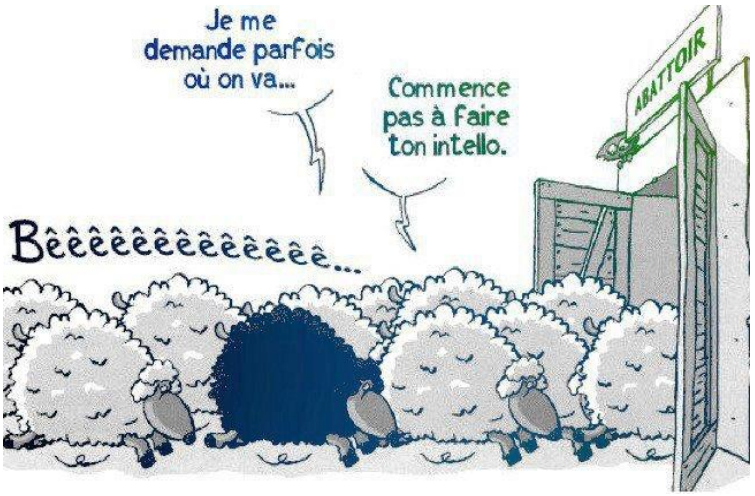

Ne laissez pas la direction faire main basse sur votre vie de famille !

<u>Sans réaction de votre part</u>, la suite pour votre quotidien, c'est la réduction des plages variables, des horaires fixes en entrée, un contrôle drastique des HV, la notion de travail "efficace"(= contraignant), l'augmentation du forfait jour...

Nous voulons faire un travail de qualité, dans la confiance et la sérénité.

Dcns individualise, contraint et réprime.